

## **Dossier A.A.H.**

Cette prestation est attribuée aux personnes atteintes d'un taux minimum d'incapacité et disposant de ressources modestes.

► **Documents constituant le dossier.**

- Certificat médical personne adulte handicapée.
- Fiche d'identification de la personne.
- Mon projet de vie.
- Demande d'allocation aux adultes handicapés.